

le triomphe de l'Eglise sur ses persécuteurs. la conservation de la foi et de l'esprit chrétien dans notre cher Canada, la victoire sur le luxe et l'intempérance qui font de si désolants ravages dans les familles.

Prenez pour avocate et honorons chaque jour par de dignes hommages celle qui de toute éternité fut plus agréable au Seigneur que toutes les autres mères. Que les personnes engagées dans le mariage l'invoquent fréquemment : elle a sanctifié toutes les unions en devenant mère de Marie Immaculée ; que les veuves la révèrent : elle leur a tracé les règles de la modestie ; que les vierges chérissent tendrement celle qui a enfanté la plus pure et la plus sainte de toutes les vierges ; que les justes lui rendent leurs devoirs assidus : elle est le modèle de la justice ; que les pécheurs s'empressent auprès d'elle ; elle a donné le jour à celle dont le Fils change les pécheurs en justes ; que tous l'aiment d'un ardent amour, puisqu'elle nous a donné la Mère de notre Sauveur. Que tous se fassent une arme et un bouclier de son nom. Dieu attache des grâces innombrables à l'invocation de ce nom béni, à son souvenir, que dis-je ? au simple respect et à la pieuse affection qu'on témoigne en l'entendant.

— 000 —

UNE ORDINATION A CACOUNA.

Le 3 juin, la paroisse de Saint-George de Cacouna a été témoin de l'imposante cérémonie de l'ordination de deux prêtres, de deux de ses enfants. Répondant à l'aimable et pressante invitation du vénérable curé de Cacouna, Mgr l'évêque s'est rendu dans ce charmant village pour conférer l'ordre sacré de la prêtrise à MM. Antoine Soucy et Célestin Saindon, dans l'église où, pour la première fois peut-être, ils ont entendu l'appel de Dieu.